

Arrondissement de Thionville

**COMMUNE DE LUTTANGE**  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :  
Élus : 15

**SEANCE DU LUNDI 06 NOVEMBRE 2017**

En fonction : 14

*Sous la présidence de M. WERQUIN Jean-Michel, Maire.*

Présents : 11

Convocation du 27 Octobre 2017

**Présents:** WERQUIN J.M.; BENTZ S.; LEONARD J.; BAUER P-A; HOELLINGER F.; MANGIN J.-L. ; LEUVREY J. ; REGNIER N. ; FRANCOIS A. ; POLINE O.

**Absent(s) excusé(s) avec procuration :** DANIS M. (à PAULY C.) ; BOCZKOWSKI G. (à N. REGNIER) ;

**Absent excusé :** CLOSEN P.



**OBJET : GESTION DU CIMETIERE**

Compte tenu de la décision du conseil municipal, en février 2017, de procéder à la réalisation d'un second columbarium de 12 cases.

L'édifice étant réalisé, le conseil municipal est amené à en fixer les nouveaux tarifs.

Sur proposition du bureau municipal, ils s'établissent comme suit :

- Location : 800 €
- Concession 10 ans : 150 €
- Concession 30 ans : 250 €
- Concession 50 ans : 366€

Après en avoir débattu, à l'unanimité, le conseil municipal valide cette proposition et charge le Maire de l'application de ces tarifs.

N.B: Option pour le jardin souvenir : Plaque + inscription : 100 €

Pour copie certifiée conforme

PUBLIE LE 13/11/2017  
Le Maire,  
WERQUIN Jean-Michel.

A LUTTANGE, le 13/11/2017  
Le Maire,  
WERQUIN Jean-Michel.

